

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT



DÉPARTEMENT DE L'EDUCATION POPULAIRE DE
LA JEUNESSE & DES SPORTS

Monographie de Fin d'Etude :

Pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux
Fonctions d'Inspecteur de l'Éducation Populaire de la
Jeunesse et des Sports

Thème :

Problématique des activités culturelles au Niger :

Cas du cinéma.

Présentée par :
Ahmadou Saley SOUNA

Sous la Supervision de :
Michel DIOUF
**Inspecteur de
Jeunesse et des
sports à l'INSEPS de
Dakar**

M1006-13

Année Académique 2005 - 2006

13^{ème} Promotion

TABLE DES MATIERES

Table des matières	I, II
Dédicace	III
Remerciements.....	IV
Introduction Générale.....	1 à 3
CHAPITRE I PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE	4 à 7
I. 1 Définition des concepts	8
I. 2. Revue de la littérature	9
I. 3. Historique du cinéma nigérien	10 à 11
CHAPITRE II : ANALYSE - DIAGNOSTIQUE DU CINEMA NIGERIEN.....	12
II. 1 La situation des infrastructures relatives à	13
II. 1 .1. La production	13
II. 1.2. La distribution	14 à 15
II. 1.3. L'exploitation	15
II.1.3.1 Tableau n° 1 Répartition et estimation des salles de cinéma et de leur capacité d'accueil en 1982 (salles commerciales à Niamey)	16
II.1.3.2 Tableau n° 2 Liste des salles de cinéma au Niger de 1980 à 2005	17
II. 2 L'organisation administrative et financière	18
II.2. 1 La mise en place des structures	18
II.2.2 Le financement	19
II.2.3 Le matériel technique	19
II.3. La réalisation de la mission d'éducation sur le territoire national.....	20 à 21
II. 3.1. Le rôle du cinéma sur le plan éducatif	21
II.3.2. Le rôle du cinéma sur le plan socioculturel	22

CHAPITRE III VOIES ET MOYENS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU CINEMA NIGERIEN	23 à 24
III.1. La méthodologie.....	24 à 25
III. 1.1. L'hypothèse de travail	26
III. 1.2. Objectifs de l'étude	27
III. 1.3. Population cible	27
III. 1.4. Procédés utilisés	27
III. 1.5. Le traitement des données.....	27
III. 1.6. Les difficultés rencontrées	28
III.1.7. Les limites de l'étude	28
III.1.8. Commentaires des tableaux de l'enquête.....	28 à 37
III.1.9 Présentation et synthèse des entretiens.....	37 à 41
III. 1.10 Analyse des contenus.....	41 à 44
III.1.11. CONCLUSION PARTIELLE.....	45
III.2. Proposition et recommandations	45 à 49
• CONCLUSION	50 à 51
• BIBLIOGRAPHIE.....	52
• ANNEXES.	

DEDICACE

Je dédie cette monographie :

- A tous les artistes défunts ou vivants au Niger, pionniers du 7^{ème} art Nigérien ;

- A tous les parents, amis et connaissances dont les sages conseils ont suscité en moi la détermination et la persévérance ;

- A tout le personnel de l'**INSEPS** pour leur soutien moral ;

- A mes condisciples de la promotion **2006** pour leur étroite et sincère collaboration.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail :

- Je remercie Dieu Le Clément et Le Miséricordieux pour m'avoir donné la santé, le courage et la patience de réaliser ce travail.
- Mon Directeur de Mémoire, Monsieur Michel Diouf, qui malgré ses multiples préoccupations, n'a ménagé ni son temps, ni sa personne dans l'élaboration de ce travail. La contribution a été décisive et efficace. Ce travail est aussi le vôtre c'est le fruit de nos efforts communs : c'est grâce à votre compréhension que nous sommes arrivés à ce but.
- Mes remerciements vont également à l'endroit de Monsieur **Yacouba Gobirkoye**, Directeur du Projet Lecture Publique et à tous ceux qui m'ont aidé, dont le nom ne figure pas dans cette monographie.
- Enfin mes remerciements vont à l'endroit de l'ensemble du corps professoral de l'INSEPS.

INTRODUCTION GENERALE

Les bouleversements socio-économiques survenus au cours de cette décennie au Niger ont aggravé la dégradation déjà alarmante dans laquelle végète le cinéma nigérien.

Malgré l'existence des structures d'exploitation et de distribution, et en dépit de l'attention particulière que les décideurs accordent à la politique culturelle, en créant la Direction de la Cinématographie, et la mise en place d'une association des cinéastes, l'organisation du cinéma se pose avec acuité. Les multiples obstacles liés à son fonctionnement indisposent les sympathisants de cet art d'une manière générale.

Le cinéma en vertu de sa mission de formation, de sensibilisation, d'éducation populaire et de promotion du patrimoine culturel peut, à notre avis, être considéré comme un facteur de progrès économique et social et de développement culturel. Sa réhabilitation et sa redynamisation pourraient donner un coût de « fouet » pour l'atteinte des objectifs définis dans la politique culturelle en matière de cinéma. Face à cette situation qui nous interpelle, il paraît opportun et souhaitable que le Ministère de tutelle et les partenaires qui concourent dans le domaine, prennent des initiatives en vue de sauvegarder ce noble art dans un contexte, où la mondialisation est de mise. C'est pourquoi, étant un futur inspecteur d'éducation populaire, de la jeunesse et des sports, j'ai choisi un thème relatif au 7^{ème} art et qui est intitulé :

- La problématique des activités culturelles au **Niger** : Cas du cinéma.

Et ce choix est dû au fait que le cinéma est un moyen efficace d'éducation, de sensibilisation, d'information et de culture d'une part, et d'autre part, il me permet de mener une étude susceptible d'améliorer son fonctionnement d'une manière générale.

Les objectifs de la politique culturelle du **Niger** ont été précisés, lors du séminaire national pour la définition d'une politique culturelle, tenue à **Tillabery** du **22 au 30 juillet 1985**. Les principes d'action de cette politique en matière cinématographique sont indiqués comme suit :

« Le cinéma étant un facteur de progrès économique, social et culturel, il s'agit de l'organiser, de développer le marché des salles cinématographiques, de l'harmoniser avec les marchés régionaux voisins avec pour finalité la récupération et l'élargissement d'un espace culturel national et d'établissement et la promotion d'une production nationale autonome et autorégulée. Le financement de la production nationale doit être assuré, non pas par des subventions, mais provenir essentiellement des ressources des autres secteurs du cinéma, notamment de l'exploitation et de la distribution auxquelles elle doit être indissolublement liée ». Force est de reconnaître que le cinéma nigérien qui devrait être un des instruments privilégiés de cette politique culturelle et aussi la locomotive du cinéma **Africain**, rencontre des difficultés dues à un ralentissement dans la production, une stagnation et un malaise dans la créativité. On assiste aujourd'hui, à son agonie. Les obstacles de toutes sortes inhibent fortement son éclosion et minent de l'intérieur sa pleine croissance. De ces obstacles citons entre autres :

- L'absence cruelle de moyens techniques, infrastructurels et financiers ;
- La rareté des techniciens avertis en matière de cinéma ;
- L'inorganisation du secteur ;
- Le désengagement des pouvoirs publics mais aussi un déficit notoire d'enseignement cinématographique vis-à-vis des jeunes, voire même l'inexistence d'un cinéma pour la jeunesse. Malheureusement, c'est à partir des années **1980** que le cinéma nigérien a commencé sa descente aux enfers ou sa léthargie. C'est un cinéma qui a connu des années de gloire tant au niveau de la sous région, qu'au niveau international. L'on pouvait présumer qu'un minimum de conditions serait réuni pour garantir son épanouissement. Mais, les bouleversements socio-économiques au **Niger** n'ont pas permis à l'**Etat** déjà sollicité par des nécessités urgentes, de s'engager efficacement dans ce secteur. Cette situation du moment a également amené les pouvoirs publics à suspendre progressivement la subvention allouée au secteur du cinéma. Les mesures ont eu pour effet d'inciter les cinéastes nigériens et d'autres partenaires à prendre le relais dans le domaine du financement.

Ainsi, malgré l'existence d'un embryon de structures d'exploitation, de distribution et de l'existence d'une association de cinéastes, des problèmes de fonctionnement se posent avec acuité. Ces problèmes sont d'ordre infrastructurel, organisationnel et éducationnel. Aussi notre étude s'articulera autour de trois (03) chapitres :

- Le premier chapitre à trait à la présentation du cadre de l'étude, définition des Concepts, la revue de la littérature, est l'historique du cinéma nigérien :
- Le second porte sur l'analyse diagnostique du cinéma nigérien, les problèmes relatifs à son organisation, son infrastructure, et sa mission d'éducation sur le territoire national ;
- En fin la dernière partie est consacrée à la présentation de la méthodologie, et aux voies et moyens pour un développement durable du cinéma nigérien.

CHAPITRE I :

I – Présentation du cadre de l'étude

I – 1 Définition des concepts

I – 2 Revue de la littérature

I- 3 Historique du cinéma Nigérien

CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE

Niamey devint capitale depuis 1926 est située dans la région Sud – Ouest sur les rives du fleuve Niger, avec une extension en longueur. Comme toutes les capitales Africaines, Niamey vit aussi le phénomène d'urbanisation accélérée. Constatant son élargissement et son peuplement inexorablement déclenché, la ville fut érigée en communauté urbaine (C.U.N) constituant ainsi la huitième région du pays.

Le fondateur du village Niamey est Maourikoye NENI (c'est un chef Maouri Zarma). Actuellement la capitale compte approximativement un (01) million d'habitants. Niamey s'étend sur une distance de 14 Kms d'Est en Ouest, le long du fleuve Niger et sur environ 10 Kms du Nord au Sud. La ville est centrée sur les vieux plateaux à l'endroit du ravin Gountou Yéna qui constitue le centre de la ville coloniale et qui abrite les principaux Ministères. Enclavée dans l'arrondissement de Kollo, la communauté urbaine de Niamey est limitée au Nord – Est par le Canton de Liboré, à l'Ouest par celui de Lamordé et de Karma. Elle comporte cinq (05) communes :

Les communes I, II, III, IV, localisées sur la rive gauche, puis la commune IV sur la rive droite du fleuve Niger qui la traverse sur 15 Kms environ. La loi du 28 Mai 2003 subdivise les communes en 99 quartiers et villages administratifs répartis comme suit :

- Commune I :	20	quartiers
- Communes II :	17	quartiers
- Communes III :	17	quartiers
- Communes IV :	17	quartiers
- Communes V :	28	quartiers

Niamey, la capitale, est distante des ports les plus proches de :

- 1035 Kms du port de Cotonou (Bénin)
- 1220 Kms du port de Lagos (Nigéria)
- 1245 Kms du port d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 3850 Kms du port d'Alger (Algérie)

C'est une ville cosmopolite qui renferme toutes les ethnies du Niger notamment :

- Djerma
- Haoussa
- Peul
- Touareg
- Toubou
- Kanouri
- Gourmantché
- Et Arabe

Au sortir des indépendances Africaines, le cinéma Nigérien avait bien démarré. Dans le régime de feu **Diori Hamani**, Premier Président de la République du Niger, le cinéma Nigérien remportait plusieurs prix internationaux. C'était vraiment la période faste du 7^{ème} art Nigérien. C'était ainsi que : En

- 1962 « Aouré » qui était une réalisation du cinéaste **Moustapha Alassane** remporta le premier prix au festival de **Saint Cart**;
- 1966 « La mort de Gandji » au festival des Arts de Dakar remporta l'antilope d'argent ;
- 1969 « Cabascabo » de feu Oumarou Ganda glana le prix spécial au festival de Moscou;
- Ensuite en 1970, au festival de Carthage le même film reçoit la mention spéciale du jury. Pour ne citer que ceux – là.

C'est dire que des années 60 jusqu'aux années 76, voire 1980, le 7^{ème} art Nigérien était à l'affiche des salles de cinéma étrangères et nationales. En 1972 aussi le Niger remportait l'étalon de **Yénnéga** avec « Le wazzou polygame » au Fespaco de Ouagadougou. Une génération plus tard, le cinéma Nigérien est quasiment absent des différentes manifestations culturelles telles que : le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou, le festival de Carthage, etc. Ce déclin coïncide avec l'avènement en 1980 du régime militaire. Et selon les archives nationales, la première génération de cinéastes avait posé les bases de développement du 7^{ème} art Nigérien, du moment où il existait un embryon d'industrie cinématographique. Ainsi, nous pouvons dire que le régime militaire a profité des dividendes du cinéma, à partir du moment où il a pris le train en marche. On peut confirmer le déclin du cinéma sous ce dernier, parce que les derniers long-métrages, à l'exception de ceux de **Djingarey Maïga**, datent de début 1980. C'est ce qui nous a poussé à centrer notre étude sur la période de 1980 à 2005.

Cependant, nos motivations pour le choix de ce thème sont de quatre (04) ordres :

- Sur le plan personnel, nous savons que le cinéma est un moyen efficace d'évasion parce qu'il nous permet de choisir, le plus facilement par les images, la nourriture de notre âme ;
- Sur le plan professionnel, étant des futurs éducateurs, il constitue pour nous un moyen d'éducation et de conscientisation de la masse populaire ;
- Sur le plan politique, il peut être un moyen de sensibilisation et d'information des populations ;
- Et enfin sur le plan économique et éducatif, il est d'abord un pôle de croissance et de développement pour une nation, et c'est un instrument d'information, de communication, l'élément de compréhension des peuples offrant la possibilité de libération de l'homme.

I-1- Définition des concepts

Communément appelé le 7^{ème} art, le cinéma est inventé par les frères lumières, Louis et Auguste Lumière en 1895. Selon le **Petit Larousse illustré 1981, Paris : (Larousse 1980). P. 208**, le cinéma est défini comme suit :

« Ensemble de techniques qui permettent la reproduction du mouvement photographié par projection lumineuse » ;

Et aussi comme « L'art de composer et de réaliser des films destinés à être projetés » ;

Et selon le regretté cinéaste Nigérien Oumarou Ganda dans le "**Nigérama spécial**" (n°3) sur le cinéma Nigérien : « Le cinéma, c'est le livre qui se lit par excellence de tout le monde ».

En fin selon Sembène Ousmane, cinéaste Sénégalais dans le "**Cinéma d'Afrique Noir**" : « Le cinéma nous permet de nous écouter, mais de connaître l'autre culture ».

I-1-1 Problématique

Le dictionnaire universel (1995) définit le mot comme « Un ensemble de problèmes concernant un sujet ». Le Larousse de poche de (1994) affirme sensiblement la même chose quand il le définit comme : « L'ensemble des questions posées par une branche de la connaissance ».

I-1-2 Activités

Selon le dictionnaire encyclopédique pour tous, "le Petit Larousse en couleurs" « Vivacité et énergie dans l'action de quelqu'un ; animation constatée quelque part ».

I-1-3 Culture

Toujours selon le "**Petit Larousse en couleur**" « Ensemble des structures sociales, religieuses, etc. ... des manifestations intellectuelles artistiques qui caractérisent une société ».

I-2 Revue de la littérature

La crise qui s'installe pèse lourdement sur ce moyen dynamique de promotion de notre culture engendrant ainsi un état de léthargie. Comme si cela ne suffisait pas, voilà qu'**Oumarou Ganda** disparaît le 1^{er} **Janvier 1981**, emportant avec lui son talent de cinéaste professionnel. Pour l'heure, aucun professionnel de sa qualité ne semble émerger parmi ceux en activité. Le constat est grave, où selon l'expression de :

(1) **Ferid Boughédir** : La « radiographie de la situation, que le cinéma **Nigérien**, qui présentait pour la première fois quatre (4) longs métrages a prouvé que depuis la disparition d'**Oumarou Ganda** à la fin de **1980**, aucune relève n'est encore venue remonter le niveau amateur de ce cinéma, celle-ci malgré sa fraîcheur et sa spontanéité ne dépasse pas le stade des bonnes intentions trop souvent desservies par une technique des plus approximatives.

(2) **Debrix (JR)**, cité par **Ponnier (P.)**, **P.59** « cinéma d'amateur à sa naissance, le cinéma **Nigérien** de part ses sources d'inspiration, sa thématique, et ses tendances, même s'il a été trop desservi par une technique des plus approximatives a atteint un niveau assez élevé de technicité avec les films d'**Oumarou Ganda** et certains films de **Moustapha Alassane** tels que **Toula** et **F.V.V.A**, avant de connaître son niveau actuel d'essoufflement.

(3) **Dans le sahel –Dimanche**, page 4, invité du journaliste **Adamou Yayé** le **12 Août 2005**, Madame **Ramatou Keïta**, journaliste, écrivain, cinéaste, disait : « Mon principal souci c'est faire renaître le cinéma Nigérien ».

(4) **Mars 2003**, journal **Tel quel**, page 13 **Aï Keïta** comédienne Burkinabé déclarait : « Honnêtement les autorités nigériennes n'aident pas le cinéma : moi mon pays m'a décoré ».

(5) **Gaston Jean Kaboré Marie**, le film **Africain**, **Octobre 1994**, n°17, page **120** : « L'inexistence d'une véritable politique réaliste et dynamique, engagée dans la voie d'une Promotion du cinéma national est l'une des causes de la disparition du cinéma nigérien ».

1 – 3 Historique du cinéma nigérien

Dans le **Nigérama n°3**, il est l'un des plus vieux d'Afrique. Il démarra en **1957**, non pas sur le sol Nigérien, mais dans un pays voisin qui est la **Côte d'Ivoire** avec **Jean Rouch** et des acteurs Nigériens tels que **Gambie** qui fut une grande vedette du film "**Moi un noir**", **Babanloré**, **Petit Touré**, et **Oumarou Ganda**, qui tournera **12** années plus tard son premier film "**Cabascabo**".

On peut dire que c'est un cinéma né en terre étrangère. Ce premier film "**Moi un noir**" de **Jean Rouch** a encouragé **Oumarou Ganda** à se lancer dans ce domaine. Entre temps, **Moustapha Alassane** inventa à sa manière une industrie cinématographique. Il dessina sur des papiers les images et les anima à la lumière d'une lampe. Pour la sonorisation, il utilisait un tronc de papayer disait-il. Pour avoir des images en couleur, il utilisa les feuilles de papayer, à travers lesquelles il faisait passer la lumière d'une lampe. Il réalisa son premier documentaire "**Aouré**" en **1962**, qui est le premier film réalisé au **Niger**. Avec **Moustapha Alassane**, **Oumarou Ganda**, et **Jean Rouch**, le cinéma nigérien est donc parti. Petit à petit, ces pionniers tentèrent de briser la glace. **Moustapha Alassane** tourna encore en **1962** son second court métrage "**La bague du roi "Koda"**", de **20** minutes. La réputation du Niger ne tarda pas car en **1969** **Oumarou Ganda** obtint avec "**Cabascabo**" la sélection à la semaine de la critique internationale au festival de Cannes. Ce succès sera précédé de celui que **Moustapha Alassane** remporta en **1966** au premier festival mondial des arts nègres de **Dakar**. Il remporta ensuite le premier prix de dessin animé avec la "**Mort de Gandji**".

En co-production avec la **Haute – Volta**, **Moustapha Alassane** réalise en **1970** son premier long métrage : **F.V.V.A** (Femme, Villa, Voiture, Argent). Ensuite avec l'aide de l'Allemagne Fédérale, il réalise en co-production "**Toula**".

En **1970**, le cinéma nigérien vit son âge d'or avec l'arrivée dans le monde du **7^{ème}** art du réalisateur **Yahaya Kossoko** avec son film "**La réussite de Methebre**", et aussi de **Inoussa Ousseïni** avec "**Paris c'est joli**" et la "**Sangsue**".

Djimyareh Maïga a réalisé en 1972 "Le Ballon" et "L'étoile Noire". **Soumana Adamou**, ancien preneur de son, a réalisé en 1981 son premier film "On dit Africain pour ne pas nous vexer".

Enfin; la cadette des cinéastes nigériens, **Ramatou Keïta** réalise « **Al – Léessi** » (destin en Djerma), présenté à **Ouagadougou** dans la sélection **Panorama** et découvertes en **2004**.

Bref ! Les acteurs les plus connus dans le cinéma nigérien sont **Zalika Souley** qui a joué dans presque tous les films nigériens, et **Damouré Zika** qui passe pour le doyen des acteurs.

CHAPITRE II : ANALYSE – DIAGNOSTIQUE DU CINEMA NIGERIEN

II – 1 La situation des infrastructures;

II – 2 L’organisation administrative et financière ;

II – 3 La réalisation de la mission d’éducation sur le territoire national.

II – 1 La situation des infrastructures relatives a :

II – 1 – 1 La Production

Selon le **Quid : 1996 (Robert Laffont)** « **Le Producteur** : c'est la personne morale, la société commerciale qui prend la responsabilité de l'œuvre, du financement du film et du choix des vedettes, du scénario, et du réalisateur ». Et cela se fait après avis d'une commission spécialisée, et en fonction aussi des caractéristiques propres à chaque film et, notamment de ses qualités.

Au **Niger**, nous savons que dans le domaine de la production, le 7^{ème} art nigérien rencontre plusieurs difficultés. Vue leur immensité, seuls les aspects liés à la production, à la distribution et à l'exploitation seront traités. Mais nous ne pouvons aussi ignorer que la production nationale a connu des années de gloire avec nos cinéastes de renom. Confrontés à des problèmes de moyens financiers, techniques, et organisationnels (problème de gestion de l'association des cinéastes, et les relations timides avec le Ministère de Tutelle), la production nigérienne est en léthargie. En dix ans, il y'a eu moins de trois films produits. Ainsi au **Niger**, depuis les années **80**, il n'existe plus de structures sérieuses de production cinématographique telles que le consortium inter Africain de production film. (**Ciprofilm**).

Pour produire un film, le cinéaste Nigérien fait appel aux partenaires extérieurs d'une part, et de l'autre à ses ressources propres qui sont insuffisantes dans la plupart des cas. L'aide nationale est insuffisante, compte tenu des objectifs prioritaires de l'Etat. Cette dernière peut se faire indirectement par le biais de la télévision. Autres possibilités, l'aide des centres culturels franco-Africains. Des programmes de tournage et des créations collectives sont mis sur pied par les services de cinéma français à l'intention des jeunes amateurs.

II – 1 - 2 La Distribution

Selon le "**Petit Larousse**" compact (1996) « Elle est une branche de l'industrie cinématographique, qui consiste au placement de films auprès des salles ». Au plan national, depuis **Mars 1981**, le monopôle de la distribution était assuré par le Consortium Inter africain de Distribution Cinématographique (**C.I.D.C**) ; société multinationale de droit privé d'où le siège était à Ouagadougou. Ce consortium était une création de l'Organisation Commune Africaine et Mauritanienne (**O.C.A.M**). La convention a été ratifiée par le **Niger** par ordonnance n° 75 – 24 du **25 juin 1975**. Aux termes de l'article 4 de la convention, le consortium avait pour but :

- a) D'assurer l'exclusivité de l'importation, de l'exportation, ainsi que de la distribution ;
- b) De favoriser la création des sociétés nationales de distribution cinématographique ; etc. ...

Pour accomplir sa mission au Niger, le consortium disposait d'une agence de distribution à Niamey. Il était sous tutelle de l'Etat nigérien, et il était alimenté par le bureau de Paris. Notons par ailleurs, que la distribution des films se faisait à deux niveaux :

- **Dans le secteur commercial** : Où la distribution était soumise à des règles et à des intérêts, deux formes de location existaient :
 - La location au forfait pour les salles situées hors de Niamey ;
 - Et la location au pourcentage pour celles de la capitale qui représentaient 30 % des recettes guichets.

Notons par ailleurs, qu'après la fermeture du (**C.I.D.C – C.I.PRO. film**), deux sociétés nationales, en l'occurrence **ANASHUA** et la **SONEXI** avaient pris la relève. Elles étaient ravitaillées en films par le centre culturel franco-Nigérien. Mais, pour des raisons de taxes qu'elles ne versaient pas au centre culturel franco-Nigérien, le contrat était rompu ; et ces dernières, à leur tour ont fermé leurs portes. Présentement, en dehors des services culturels des **Ambassades**, aucune structure nationale de distribution n'existe. Toutes ont fermé. La distribution est, donc, contrôlée par l'extérieur. La plus efficiente reste encore celle assurée par les services culturels français. Ils alimentent le secteur non commercial (les écoles, maisons des jeunes, les centres culturels, et les lycées).

II – 1 - 3 L'exploitation

Selon le "**Petit Larousse**" compact 1996 « C'est une branche de l'économie du cinéma relative à l'activité des exploitations considérées comme personne physique ou morale qui exploite une salle de cinéma ».

Au **Niger**, après la nationalisation du secteur de l'exploitation depuis 1972, le secteur commercial était contrôlé par deux hommes d'affaires nigériens. Ils avaient créés une société d'exploitation cinématographique, la **SONEXI**, dont l'activité pour un début était limitée à la **Ville de Niamey**, où elle disposait de deux salles. De 1972 à 1980, le parc national de l'exploitation commerciale compte vingt (20) salles, dont sept (07) à Niamey, la capitale, pour une capacité de plus de trente mille (30 000) places. (Voire tableau n°1)

II - 1 - 3 - 1 Tableau n° 1 Réparation des salles de cinéma et estimation de leur capacité d'accueil en 1982. (Salles commerciales à Niamey Estimation 1982

Localités	Salles	Propriétaires	Exploitants	Nombre de fauteuils	Nombre habitants	Equipements
Niamey	Soni (Plein air)	SONEXI	Mounkaïla Yacouba et Famille Gros	2 200	362 800	35 mm
	Zabarkan (Semi couverte)	SONEXI	Mounkaïla Yacouba et Famille Gros	2 500	"	35 mm
	Vox (Plein air)	Lawali Dan Azoumi	Lawali Dan Azoumi	1 500	"	35 mm
	Studio couverte	Lawali Dan Azoumi	Lawali Dan Azoumi	430	"	35 mm
	Mali Béro (Plein air)	Hamidou Dourfaye	Hamidou Dourfaye	2 200	"	35 mm
	Jangorzo (Plein air)	El Hadji Djitao	El Hadji Djitao	1 500	"	35 mm
	Studio Jangorzo (Plein air)	El Hadji Djitao	El Hadji Djitao	1 500	"	35 mm
Total	7			11 830	362 800	

NB : Selon le recensement 2004, Niamey fait un (1) million d'habitants. Et nous remarquons que de 1982 à 2005, la population de Niamey a triplé et par conséquent les salles de cinéma sont insuffisantes pour contenir la population cinéphile de la capitale d'une part, et d'autre part, la construction de nouvelles salles de projection film est nécessaire.

II – 1 - 3 – 2 Tableau n° 2 Liste des salles de cinéma au Niger de 1980 à 2005

Localités	Nombre de salles	Observations
Niamey	7	Activités suspendues
Agadèz	2	Activités suspendues
Dosso	1	Activités suspendues
Arlit	3	Appartenant aux sociétés (2) minières COMINAK et SOMAÏR
Maradi	1	Activités suspendues
Tahoua	1	Activités suspendues
Konni	1	Activités suspendues
Malbaza	1	Activités suspendues
Zinder	2	Activités suspendues
Magaria	1	Activités suspendues
Total		20 Salles

Présentement la seule salle qui fonctionne est celle du centre culturel franco-Nigérien qui est en cogestion. En effet, l'exploitation cinématographique n'étant pas l'activité principale des propriétaires des salles, le contrôle et la gestion ne sont pas assurés avec la rigueur nécessaire. Cette situation est à la base des difficultés qu'ont connu certains exploitants. Les problèmes résidaient dans le manque de professionnalisme, de l'insuffisance de maîtrise de tout le processus d'exploitation et de l'étroitesse du marché national. Un autre problème fondamental que vit le 7^{ème} art Nigérien, sur le plan de l'exploitation, c'est la non diffusion des films nigériens à la télévision nationale d'une part, et de l'autre la prolifération des vidéo-club au vu et au su des autorités municipales ; ce qui a contribué à la fermeture des salles de cinéma au Niger.

II – 2 L'organisation administrative et financière

1) La mise en place des structures

Hormis la mise en place des structures, nous insisterons de manière brève sur le fonctionnement des deux structures dont l'une est chargée de la mise en œuvre de la politique du Niger (direction de la cinématographie), et l'autre qui est l'Association des Cinéastes Nigériens (A.C.N).

La création de la direction cinématographique est récente. Elle a été érigée de service en direction en 2000. Elle est une administration centrale, chargée de l'organisation, du contrôle, de la réglementation de l'activité cinématographique et de l'exécution de la politique gouvernemental en la matière. Cette direction souffre de plusieurs problèmes qui sont d'ordre : humain, matériel et financier.

En ce qui concerne l'Association des Cinéastes Nigériens (A.C.N), elle a été créée en 1970, par arrêté numéro 29 MI / DAPA du 18 Janvier 1971 du Ministère de l'Intérieur. Elle était sous tutelle du Ministère de la Culture, des Arts et de la Communication.

Conformément à son statut, elle s'était fixée les objectifs suivants :

- Promouvoir le cinéma Africain en général et Nigérien en particulier ;
- Favoriser des échanges fraternels entre associations sœurs ;
- Faire respecter l'éthique de la profession ;
- Coordonner et superviser les activités inhérentes à la profession ;
- Enfin procéder à la formation des jeunes en vue de susciter chez ces derniers des vocations dans le domaines du cinéma.

Cette association ne vit plus. Elle a été disloquée depuis fort longtemps. Une nouvelle a été créée mais elle n'est pas représentative. De ce fait, les cinéastes n'ont aucune représentation légale, la crise que traverse cette association ne peut permettre l'éclosion du cinéma d'une part, et de l'autre d'exécuter les différents objectifs cités ci-dessus. En effet, les problèmes qui l'assaillent sont d'ordre matériel, financier, technique et professionnel, et enfin structurel.

2) S'agissant du financement

Cet aspect est l'un des problèmes qui handicape le plus, le 7^{ème} art Nigérien. Le cinéma, nous le savons, nécessite des moyens importants et coûteux. Certains de nos cinéastes ont même procédé à la vente de leurs biens personnels pour la réalisation de leurs œuvres cinématographiques. Notons aussi qu'à ce niveau l'aide de l'Etat Nigérien était insuffisante d'une part, et de l'autre les comportements nébuleux de nos cinéastes et de certains cadres du Ministère ont fait que l'Etat et la coopération étrangère ont cessé d'aider financièrement le cinéma Nigérien.

3) En ce qui concerne les problèmes d'ordre matériel, technique, professionnel et structurel

A l'heure actuelle, il n'existe aucune structure officielle d'encadrement et d'organisation de nos cinéastes en dehors de la direction de la cinématographie du Ministère des arts, de la culture et de la communication. Le personnel de l'association est composé de l'ensemble des cinéastes et comédiens. Notons dans ce domaine que la plupart du personnel technique appartient soit à l'IRSH (Institut de Recherche en Sciences Humaines), soit à l'ORTN (Office de Radiodiffusion et de Télévision du Niger). L'association ne dispose pas d'un personnel approprié pour ses tâches administratives, techniques et artistiques. Jadis, il existait un statut des cinéastes qui réglait ce problème dans notre pays, et mettait fin à sa pléthore de soi-disant "cinéastes".

A l'exception de quelques uns, la majorité de nos cinéastes sont des autodidactes. Présentement, il n'existe pas un nombre suffisant de techniciens qualifiés, de comédiens, d'artistes, de réalisateurs ou metteurs en scène de cinéma au Niger. Quant aux moyens matériels à savoir caméra et tout l'appareillage technique approprié au cinéma, les cinéastes utilisent ceux de l'ORTN (Office de Radiodiffusion et de Télévision du Niger) et de l'IRSH (Institut de Recherche en Sciences Humaines), lorsqu'il s'agit de réaliser des films.

II – 3 La réalisation de la mission d'éducation sur le territoire national

Les thèmes traités par nos cinéastes sont ceux que l'on trouve dans les films Africains en général. Ils sont d'ordre politique et social.

Il s'agit notamment :

- De la lutte contre le colonialisme comme "**Si les cavaliers étaient là**" de **Bakabé** ;
- De l'immigration comme dans "**Paris c'est joli**" de **Inoussa Oussini** ;
- De la situation de la femme "**Wazzou polygame**" de **Oumarou Ganda** et "**Alèssi**" ou destin de **Ramatou Kaïta** : pour ne citer que ceux là. Mais c'est que de tous les thèmes traités par nos cinéastes, l'aspect le plus névralgique, qui intéresse et qui mine la jeunesse nigérienne, seul le thème sur la délinquance juvénile n'a pas été beaucoup traité d'une part, et de l'autre le déficit d'un enseignement cinématographique est très notoire. Le cinéma étant un support extrêmement puissant de diffusion et d'éducation, peut jouer un rôle pédagogique important dans la sensibilisation, la vulgarisation des masses, et dans le relèvement du niveau culturel en vue d'une participation plus consciente et plus active au développement.

Si un phénomène comme la délinquance n'a pas pour cause profonde la fréquentation des salles de cinéma, du moins elle contribue à son aggravation et à sa perpétuation dans les centres urbains. L'engouement de la jeunesse, vers la pratique d'un sport comme le "**Karaté**" n'est pas sans rapport avec la consommation incontrôlée des sous-produits de la culture Asiatique. Sans doute, l'influence du cinéma est très sensible sur certaines catégories, mais le fait que le cinéma soit un divertissement collectif, un moyen de loisir, et qu'il devienne de plus en plus une nourriture spirituelle et intellectuelle, doit inciter à plus d'intérêt, à ce phénomène social et culturel. C'est le spectacle que fréquente avec assiduité le plus grand nombre de nigériens des centres urbains.

Cependant, si une diffusion incontrôlée ou mal maîtrisée peut avoir des incidences, parfois fâcheuses au plan social et culturel, le cinéma représente un moyen privilégié d'expression et d'étude des cultures un facteur de sensibilisation et d'éducation. A ce titre, il peut jouer un rôle important en raison de la place de la culture et de l'éducation dans le développement.

Dans cette perspective, le cinéma est un support privilégié pour la revalorisation du patrimoine culturel et pour l'éducation populaire. Toujours dans la mission d'éducation, le cinéma nigérien ne dispose pas de structures suffisantes, telles que les salles de cinéma. Ainsi, en dehors de **Niamey** qui en possède sept (7) et **Zinder** la première capitale du **Niger** qui en possède deux (2), et **Arlit** la zone minière qui en a deux (2), toutes les autres régions ne possèdent qu'une salle de projection cinématographique. Cette situation est déplorable à partir du moment où toutes ces régions dépassent un (1) million d'habitants ; Ainsi notre 7^{ème} art ne peut mener à bien cette tâche combien noble, qui est l'éducation de la jeunesse.

En effet, ne disposant pas des statistiques du dernier recensement de la population du Niger, nous ne pouvons faire un rapprochement entre la population et le taux de fréquentation des salles de cinéma.

II – 3 – 1 Rôle du cinéma sur le plan éducatif

Selon le livre intitulé "Cinéma et l'Afrique " page 218. P.A 1970 .P.A 1969 : « Le cinéma support extrêmement puissant de diffusion et d'éducation, peut jouer un rôle pédagogique important dans la sensibilisation des masses et dans le relèvement du niveau culturel ; en vue d'une participation plus consciente et plus active au développement ». « Le cinéma nous met en présence de traditions, des normes, et d'idées différentes de celles de notre milieu d'origine. Il est un divertissement collectif, un moyen de loisir, une nourriture spirituelle et intellectuelle, qui incite à un intérêt social et culturel ».



II – 3 – 2 Rôle du cinéma sur le plan socio-culturel

Toujours selon la même source "Cinéma et l'Afrique " page 218 : « Sur le plan socioculturel le cinéma permet une communication au niveau des spectateurs, et par derrière eux au niveau des personnes. Cette communication est capitale pour l'édification d'une société et l'instauration d'une compréhension à l'échelle universelle. Il permet la libéralisation de l'homme, car c'est un instrument d'information, moyen de communication, élément de compréhension des peuples. C'est un langage de l'image universel qui peut apporter à l'Africain la compréhension des choses et des êtres d'ailleurs. Il est le tableau noir où s'inscrivent les signes lisibles de la connaissance ».

CHAPITRE III : VOIES ET MOYENS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU CINEMA NIGERIEEN

- III – 1** Méthodologie ;
 - III – 1 – 1 L'hypothèse de travail ;
 - III – 1 – 2 Les objectifs de l'étude ;
 - III – 1 – 3 La population cible ;
 - III – 1 – 4 Procédés utilisés ;
 - III – 1 – 5 Le traitement des données ;
 - III – 1 – 6 Les difficultés rencontrées ;
 - III – 1 – 7 Les limites de l'étude ;
 - III – 1 – 8 Commentaires des tableaux de l'enquête ;
 - III – 1 – 9 Présentation et synthèse des entretiens ;
 - III – 1 – 10 Analyse des contenus ;
 - III – 1 – 11 Conclusion partielle ;
- III – 2 Proposition et recommandations

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

CHAPITRE III: VOIES ET MOYENS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU CINEMA NIGERIE

III – 1 Méthodologie

Le chapitre est consacré à la précision des choix méthodologiques effectués dans le cadre de la présente étude. La méthodologie qui a été utilisée comporte deux axes :

Le premier est consacré à la revue documentaire, et la méthode utilisée pour la collecte des données ; et le second est porté sur le mode de traitement des données. En effet, la population cible concernée par notre étude se compose de trois groupes de personnes à savoir les cinéphiles, les responsables centraux du Ministère de la Culture et les cinéastes.

- Les cinéphiles correspondent aux usagers de salles de cinéma ;
- Les responsables centraux appartiennent au Ministère chargé de la culture ; Ils sont impliqués d'une façon directe ou indirecte dans la mise en œuvre de la politique cinématographique ;
- Les cinéastes quant à eux représentent les acteurs de l'industrie cinématographique à des niveaux différents : la production, l'exploitation et la distribution. Notre échantillon reflète les trois composantes de la population cible. Il se compose comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| • Au niveau des usagers | 30 |
| • Au niveau des responsables centraux | 2 |
| • Au niveau des cinéastes | 2 |

L'administration des questionnaires aux différents niveaux a été faite dans le mois d'**Octobre 2005**. En ce qui concerne l'enquête, pour bien la mener, il nous a paru opportun d'utiliser la technique du questionnaire et de l'entretien. Le questionnaire adressé aux usagers est relatifs à :

- La fréquentation des salles de cinéma ;
- La situation des infrastructures ;
- Le fonctionnement du secteur ;
- Au déficit d'éducation cinématographique ;
- Et les thèmes traités par nos cinéastes.

Ce questionnaire comporte des questions fermées et ouvertes. Le guide d'entretien a été élaboré en vue d'obtenir des informations plus approfondies sur certaines questions relatives à :

- L'organisation du cinéma ;
- La redynamisation du secteur ;
- La production, la distribution et l'exploitation ;
- Aux relations entre l'association et l'institution de tutelle ; - Au rôle des médias par rapport au 7^{ème} art ;
- Et à l'aide de l'**Etat** et des partenaires.

Notons qu'à ce niveau quatre **(04)** entretiens ont été administrés : dont deux **(02)** au niveau du Ministère, et deux **(02)** autres niveaux des cinéastes dans le mois d'**Octobre 2005**.

III – 1 – 1 L’HYPOTHESE DE TRAVAIL

"La réorganisation des structures existantes, et la mise en place de mécanismes de soutien aux initiatives de la chaîne de l'industrie cinématographique, pourraient favoriser sa réhabilitation et sa redynamisation".

III – 1 – 2 Les objectifs de l'étude

En entreprenant ce travail, notre préoccupation essentielle est de :

- Faire une analyse de la situation du cinéma au Niger ;
- De proposer des actions en vue d'une amélioration tant sur le plan infrastructurel, organisationnel et éducationnel.

III – 1 – 3 La population cible

Elle concerne l'ensemble des personnes auxquelles on pourrait généraliser les conclusions de l'étude. Dans cette étude, la population cible est constituée de l'ensemble des sujets enquêtés.

III – 1 – 4 Procédés utilisés

Deux voies ont été suivies pour la collecte des données. Depuis l'identification du thème, jusqu'à la phase rédactionnelle, nous avons procédé à la recherche documentaire, ou à la revue des données secondaires tels que les comptes rendus de séminaires, les colloques, les textes réglementaires, les journaux et revues, et autres documents relatifs au cinéma etc. ... Ces éléments nous ont permis de mieux conduire l'élaboration de notre enquête.

III – 1 – 5 Le traitement des données

Pour faciliter la compréhension des résultats, nous avons regroupé les questions et réponses identiques recueillies en fonction de leur catégorie. Il s'agit d'un décompte manuel du nombre de sujets qui ont répondu selon les différentes propositions de réponses à chaque question.

III – 1 – 6 Les difficultés rencontrées

Comme toute enquête mettant face à face un enquêteur et un enquêté, il résulte souvent une incompréhension. Pour notre part, il nous arrive d'entreprendre une vaste opération de sensibilisation dès fois, pour pouvoir briser le minimum de silence qui les entoure. Il nous a fallu beaucoup de patience, car certains de ces enquêtes semblent très nerveux et prêts à rompre l'entretien à tout moment. Ensuite, au niveau de la recherche des données secondaires, notre travail n'a pas marché comme sur des roulettes, du moment où, ni le Ministère de Tutelle, ni l'association des cinéastes ne disposent d'une documentation bien fournie.

III – 1 – 7 Les limites de l'étude

Dans la recherche documentaire, certaines études ont décrit la société Nigérienne et ses problèmes à travers les films Nigériens ; d'autres ont traité de la censure cinématographique. Nous pensons que, étant une industrie, le cinéma au Niger, s'il est bien organisé, pourrait jouer son rôle de moteur du développement socio-économique. Et c'est pourquoi, nous nous intéressons à l'amélioration de cette situation de crise permanente, pour qu'elle soit résolue à jamais. Par ailleurs, notre étude a été réalisée à Niamey. Les conclusions ne pourront donc avoir un caractère national. Le prélèvement de l'échantillon s'est faite selon la méthode non probabiliste. Dans ce cas, toute extrapolation des résultats est quasiment impossible.

III – 1 – 8 Commentaires des tableaux de l'enquête

Tableau n° 3 Répartition des enquêtés par âge

Tranche d'Âge	Valeurs Relatives
20 à 24 ans	20 %
25 à 29 ans	27 %
30 à 34 ans	3 %
35 à 39 ans	0 %
40 à 44 ans	23 %
45 à 49 ans	7 %
50 à Plus	20 %
Total	100 %

Le tableau n°3 montre la prédominance de la tranche de **25 à 29 ans 27 %** qui a le plus répondu à notre questionnaire d'enquête. Néanmoins, le fort taux du pourcentage pour cette dernière montre que les jeunes sont plus disposés à fréquenter les salles de cinéma dans cette période. D'abord à partir de **20 ans**, les filles comme les garçons entrent dans la période d'adolescence et expriment le besoin de se libérer de la tutelle parentale pour affirmer leur autonomie. Et si ceux de la classe d'âge de **35 à 39 ans** ont un taux de **0 %** cela est dû au fait qu'ils n'ont pas répondu à notre questionnaire.

Tableau n° 4 : Répartition des enquêtés par sexe

Masculin	87 %
Féminin	13 %
Total	100 %

Le tableau n° 4 montre la prédominance des hommes à fréquenter les salles de cinéma **87 %** par rapport aux femmes qui constituent **13 %** de la population cinéphile Niaméenne.

Cela signifie simplement que sur cent **100** personnes seules un peu plus de dix **10** femmes vont au cinéma, alors que la majorité qui constitue les quatre vingt sept **87 %** pour cent sont des hommes.

Tableau n° 5 : Répartition des enquêtes par niveau d'instruction

Niveaux d'Instruction	Effectifs
Primaire	3 %
Secondaire	25 %
Supérieur	72 %
Total	100 %

En ce qui concerne le tableau n° 5, nous constatons que le niveau primaire constitue 3 % des enquêtés, le secondaire fait 25 % et le supérieur 72 %. Cela signifie que les cadres supérieurs cherchent à s'évader toujours, alors que le niveau inférieur et secondaire restent à la traîne.

Tableau n° 6 : Répartition des enquêtés par religion

Musulmans	91 %
Chrétiens	9 %
Total	100 %

Nous constatons à travers ce tableau n° 6 la forte prédominance des enquêtés musulmans 91 % par rapport aux chrétiens 9 %. Cela dénote de la forte islamisation du peuple Nigérien.

Tableau n° 7 Répartition des enquêtés selon la fréquentation des salles de cinéma

Oui	66 %
Non	34 %
Total	100 %

Ce tableau révèle que la fréquentation des salles de cinéma (66 %) par les cinéphiles Niaméens en particulier, se fait sentir de plus en plus : c'est parce qu'ils ont besoin tout d'abord de se cultiver, de se distraire, de s'éduquer, puis s'informer et cela les tableaux n° 7 et n° 8 vont nous éclairer plus loin sur cet aspect.

Tableau n° 8 Répartition des enquêtés en fonction des raisons qui les poussent à aller au cinéma

Distraction	Education – Culture	Information	Sans Réponse	Total
19 %	70 %	7 %	4 %	100 %

Le tableau n° 8 vient appuyer le n° 7 en ce qui concerne la fréquentation des salles de cinéma.

En effet, les cinéphiles nigériens ont un besoin crucial de s'évader, de chercher la nourriture de leur âme. Autrement dit, c'est un besoin de culture 70 %, de distraction 19 %, d'information 7 %, qui les poussent à effectuer le déplacement vers les salles de cinéma. Pour les sans réponses qui constituent 4 % de nos enquêtes, ils restent indécis.

Tableau n° 9 : Répartition des enquêtés en fonction de la pensée selon laquelle le cinéma joue les rôles précités

Oui	63 %
Non	25 %
Sans Réponses	12 %
Total	100 %

Le tableau n° 9 nous montre aussi, selon le principe "**On agit jamais sans raison**" qu'effectivement, si le cinéphile Nigérien se rend au cinéma, c'est parce que ce dernier défend son intérêt, qui est celui d'avoir une tête bien faite. En d'autres termes, il s'agit de savoir si le cinéma joue le rôle qui est censé être le sien. Ainsi nous avons obtenu 63 % de "oui" contre 25 % de "non" : et pour les sans-réponses, nous avons 12 %. Pour ces derniers, nous dirons tout simplement que soit, ils ne veulent pas se prononcer pour des raisons que nous ne connaissons pas, soit ils sont confrontés à des problèmes de gestion de leur temps libre.

- Question n° 10 : Indiquez nous les titres des films qui répondent à votre choix ?

Les films qui répondent le mieux aux besoins des cinéphiles Niaméens sont :

- 1 - "Le Wazzou Polygame" ;
- 2 - "L'étoile Noire" ;
- 3 - "Cabascabo" ;
- 4 - "Toula" ;

5 - "Nuage Noir" ;

6 - "Si les cavaliers étaient là ..." ;

7 - "F.V.V.A" ; Pour ne citer que ceux là.

Et cela s'explique par le fait que tous ces films cités traitent des problèmes sociaux et historiques. Ainsi, en ce qui concerne :

- " **Le Wazzou Polygame**" il traite du problème de la polygamie au Niger ;
- " **L'étoile Noire**" quant à lui aborde des problèmes des couples dans les foyers d'une manière générale ;
- " **Cabascabo**", en ce qui le concerne raconte le problème d'un ancien combattant, après tant d'années de guerre en Indochine, revient en Ville, où il voulait faire la belle vie avec sa fortune ; laquelle une fois finie, il commence à confronter les problèmes de la ville ;
- " **Zoula**" ensuite décrit la sécheresse que subissent depuis des années et actuellement les pays sahéliens ;
- " **Nuage Noir**" cet autre film nigérien, s'attaque à la corruption ;
- " **Si les cavaliers étaient là**" traite de la lutte historique de nos vaillants combattants lors de la colonisation ;
- Enfin " **F.V.V.A**" (Femme, Villa, Voiture, Argent) exprime l'ambition aigüe de la jeune génération.

Et nous pensons que, si les Niaméens ont préféré les choisir c'est dû au fait que ces films traitent des différents problèmes sociaux qui les concernent.

**Tableau n° 11 : Répartition des enquêtés en réponse à la question :
Le cinéma Nigérien est-il bien équipé ?**

Oui	7 %
Non	84 %
Sans Réponses	9 %
Total	100 %

Le tableau n° 11 vient confirmer notre hypothèse de travail en ce qui concerne l'insuffisance de moyens en général, et le caractère obsolète des équipements du cinéma Nigérien en particulier. En effet (84 %) des enquêtes s'expriment sur la faiblesse du matériel, contre seulement (7 %), et (9 %) de sans-réponses.

Ainsi ce tableau nous montre la situation catastrophique et délétère dans laquelle végète le cinéma Nigérien. Il n'existe aucune chaîne cinématographique, qui puisse lui permettre de retrouver son rayonnement d'antan.

Tableau n° 12 : Répartition des enquêtes en fonction des solutions intermédiaires à apporter pour un meilleur sursaut du cinéma Nigérien ?

Réorganiser le secteur	70 %
L'apparition d'une nouvelle génération	30 %
Sans Réponses	-
Total	100 %

Le tableau n° 12 vient confirmer le problème d'organisation que vit actuellement le cinéma Nigérien. C'est ainsi que 70 % des enquêtés pensent qu'il faut le réorganiser. Par contre pour les 30 %, il faut favoriser l'apparition d'une nouvelle génération de cinéaste pour relancer ce cinéma Nigérien qui est entrain de boire le calice jusqu'à la lie.

Tableau n° 13 : Répartition des enquêtés en réponses à la question : Le cinéma Nigérien doit-il être sous tutelle : Etatique, Privée, Mixte ou de Coopération ?

Etatique	Privée	Mixte	Ou de Coopération	Total
10	15	45	30	100

Le tableau n° 13 nous montre que, pour sortir le cinéma Nigérien de sa léthargie, il faut qu'on lui insuffle une nouvelle dynamique en le mettant sous tutelle mixte 45 % ou sous tutelle de la coopération 30 %, Privée 15 % et enfin Etatique 10 %. Nous comprenons effectivement l'inquiétude de nos enquêtés : Parce que l'Etat Nigérien à lui seul ne peut relancer le 7^{ème} art Nigérien sans l'apport extérieur. Ce qui vient, une fois de plus, confirmer notre hypothèse de recherche. Parce que, à travers la coopération étrangère et le partenariat, le cinéma peut beaucoup bénéficier de plusieurs atouts.

Tableau n° 14 : Répartition des enquêtés en réponse à la question selon laquelle : faut-il une nouvelle génération de cinéastes pour sortir le 7^{ème} art Nigérien de la léthargie ?

Oui	59
Non	22
Sans Réponses	19
Total	100

Le tableau n° 14 montre que, pour réorganiser le secteur et le relancer, il faut, effectivement, une nouvelle génération de cinéastes, du sang neuf. 59 % des enquêtés le pensent, 22 % sont contre, et 19 % d'enquêtés qui ne se sont pas prononcés. Pour ces derniers, s'ils ne se sont pas prononcés, nous pensons que c'est parce qu'ils ne maîtrisent pas la situation actuelle du 7^{ème} art Nigérien.

Question n° 15 : Quelle importance le cinéma a t – il pour vous ?

L'idée première que nous rencontrons à travers notre dépouillement, c'est que le cinéma instruit. C'est un moyen d'information efficace. Un trait d'union entre des hommes de civilisations différentes. Il favorise le contact intellectuel. Il est un moyen de distraction, et permet à l'homme de s'évader psychologiquement de son cadre habituel ; de là vient son importance

Tableau n° 16 : Choisissez – vous un film d'après l'acteur, le genre ou la nationalité de production

Acteur	19
Genre	66
Nationalité	15
Total	100

Le tableau n° 16 nous montre que les enquêtés sont guidés dans leur choix et dans leur majorité par le genre du film 66 %, ensuite l'acteur 19 % et enfin la nationalité de production 15 %. Et nous pensons que si les cinéphiles nigériens privilégient le genre du film au détriment de l'acteur ou de la nationalité c'est parce qu'ils ont un besoin d'évasion psychologique où ils trouveront une culture approfondie et non superficielle.

Tableau n° 17 : Répartition des enquêtés en réponse à la question : Le cinéma Nigérien reflète – t – il la réalité nigérienne ?

Oui	Non	S – R	Total
72	15	13	100

Le tableau n° 17 montre que 72 % des enquêtés pensent que le cinéma nigérien reflète la réalité nigérienne contre 15 % qui pensent tout à fait le contraire ; et 13 % qui ne se sont pas prononcés du tout. Ceci nous amène à dire que si la majorité des sujets pense qu'il donne l'impression de représenter la réalité, c'est parce que les films Nigériens traitent des thèmes sociaux qui préoccupent ces derniers.

Question n° 18 : Répartition des enquêtés en fonction de ce qui les émeut le plus au cinéma ?

Dans notre dépouillement, la majorité de nos enquêtés pensent que ce qui les émeut le plus au cinéma c'est :

- 3) L'histoire du film ;
- 3) Le message transmis ;
- 4) Le jeu des acteurs ;
- 5) Quand la réalité sort à travers le film chez certains ;
- 6) La détermination, la bravoure, le courage quand ils ont pour finalité de conjurer le désespoir ;
- 7) Les scènes pornographiques macabres, violentes jusqu'à l'horreur ;
- 8) Quand le bien triomphe du mal ;
- 9) Les films politiques et d'amour
- 10) Enfin les scènes d'injustice, de pitié, de domination des faibles par les plus forts chez d'autres.

Question n° 19 : Qu'attendez – vous du cinéma Nigérien ?

A cette question, dans notre dépouillement, nous avons constaté que plus de 50% de nos enquêtés attendent du 7^{ème} art Nigérien une production régulière. Ceci vient nous conforter dans notre problématique infrastructurelle, selon laquelle le cinéma Nigérien est mal équipé d'une part, et de l'autre confirme notre hypothèse de travail qui disait au départ que le cinéma Nigérien n'a pas les moyens de sa politique.

Tableau n° 20 : Répartition des enquêtés en fonction du choix des maux qui accablent la jeunesse nigérienne et qui sont traités par le cinéma nigérien

Alcoolisme	12
Prostitution	10
Les enfants de la rue	6
La drogue	7
L'infanticide	9
L'exode rurale	31
Chômage	25
Total	100 %

Le tableau n° 20 montre la prédominance des maux qui minent la jeunesse nigérienne. Et nous avons en premier lieu :

- L'exode rurale 31 % ;
- Le chômage 25 % ;
- L'alcoolisme 12 % ;
- La prostitution 10 % ;
- L'infanticide 9 % ;
- La drogue 7 % ;
- Et les enfants de la rue 6 %.

Ainsi, pour notre part, nous pouvons dire que ces fléaux ont pour origine la pauvreté à partir du moment où nous savons que la délinquance juvénile est la résultante d'une situation sociale donnée. Et en ce qui concerne la problématique éducationnelle, nous pouvons dire qu'il existe à travers le cinéma nigérien, un déficit d'enseignement cinématographique vu le taux très bas des pourcentages par thème traité par le 7^{ème} art nigérien. Aucun des thèmes n'a atteint la barre de 50 %. Donc, nous pouvons affirmer d'une part un manque de sensibilisation, d'information et d'éducation, et d'autre part relever que ces différents thèmes ne sont pas suffisamment traités à travers les films nigériens sachant que la population nigérienne est à plus de 50 % jeune.

III-1-9 Présentation et synthèse des entretiens

III-1-9-1 Présentation des deux types de guide

Nous avons élaboré deux guides d'entretien avec des questions légèrement différentes. Et chaque guide a été reproduit en deux exemplaires. Ce qui fait un total de quatre (04) entretiens qui ont été administrés : deux l'ont été au niveau de deux agents du Ministère de tutelle, et deux autres au niveau des cinéastes Nigériens. Cette méthode a été choisie pour tout simplement confronter les différentes informations recueillies et la réalité du terrain.

Le guide des cinéastes est composé de neuf (09) questions ; alors que celui du Ministère en compte onze (11). Ces derniers sont tous ouverts pour permettre aux agents du Ministère de la culture, et aux cinéastes de répondre largement aux questions avec un maximum de temps. Ces questions sont relatives, pour les cinéastes aux problèmes :

- D'organisation ;
- D'infrastructure ;
- De partenariat ;
- D'aide ;
- Et d'éducation cinématographique par rapport à la jeunesse nigérienne.

Pour le guide administré au Ministère de tutelle. ses questions sont relatives :

- A l'organisation du cinéma au Niger ;
- A la redynamisation du secteur ;
- Aux rapports entre l'association des cinéastes et le Ministère ;
- Aux infrastructures du cinéma ;
- A la production cinématographique ;
- A la prolifération des vidéo – club ;
- Aux rôles des médias dans la promotion du cinéma ;
- Et enfin à l'aide sous toutes ses formes.

III – 1 – 9 – 1 – 1 Synthèse des guides d'entretien

III – 1 – 9 – 1 – 1 - 1 A l'intention des cinéastes Nigériens

1) Pensez – vous que les activités menés par votre association sont conformes à ses statuts ?

- A cette question, les cinéastes ont reconnus. qu'auparavant, il existait une association digne de ce nom. qui nous serrait de référence, et qui était bien animée ; Mais aujourd'hui, ce dynamisme n'y ait plus. L'association a disparu. chaque cinéaste mène ses activités isolément.

2) La plupart des associations sont confrontées à des problèmes de gestion, vivez – vous cette situation ?

- Oui nous la vivons présentement ; Parce qu'en cas d'aide ou de besoin. le Ministère ne sait pas à qui s'adresser.

- Si oui sur quel plan ?

Sur le plan organisationnel

3) Recevez – vous une aide de l’Etat pour vos activités ?

De cette question il ressort que : il y’a belle lurette qu’elle ne recevait et ne reçoit plus d’aides financières et matérielles de la part de ce dernier.

4) Avez – vous d’autres partenaires en dehors du Ministère ?

En effet, par le biais de l’association et du Ministère, les cinéastes avaient des relations de partenariat avec la coopération française et l’AIF. Mais aujourd’hui, elles sont timides.

5) Quel type d’organisation conviendrait mieux au développement du cinéma Nigérien ?

- C’est l’organisation mixte qu’il nous faut ; (Etat, partenaires) vue l’énormité de la tâche.

6) Quels sont les problèmes infrastructurels auxquels vous êtes confrontés ?

- Nous n’avons ni structures pour abriter le siège des cinéastes, ni une industrie cinématographique, ni une direction cinématographique compétente.

7) Quels types d’aide conviendraient mieux au développement du cinéma Nigérien ?

- Il nous faut une aide financière et matérielle.

8) Existe – t – il au **Niger** un enseignement cinématographique spécifique à la jeunesse ?

- Dans les **années 60**, le cinéma ambulant (avec les ciné – bus) sillonnait le pays de région en région pour sensibiliser et éduquer les jeunes. Mais de **1974** à nos jours, ce système a disparu.

- Si oui quels sont les mécanismes par lesquels cet enseignement est effectué ?

- Le ciné – club et le cinéma ambulant.

9) Existe – t– il au Niger, un "cinéma pour la jeunesse" ?

A notre connaissance, il n'a jamais existé un cinéma de ce genre au Niger.

III – 1 – 10 – 1 – 1 – 2 A l'intention des agents du Ministère

1) Que pensez – vous de l'organisation du cinéma au Niger ?

- La situation du cinéma nigérien est vraiment problématique dans tous les domaines (organisation, infrastructure, finance, production, etc. ...)

2) Avez – vous des souhaits à formuler pour la relance du 7^{ème} art au Niger ?

- Il s'agit de mettre les moyens nécessaires pour qu'il joue pleinement le rôle qui est le sien et créer par la suite un centre audiovisuel en vue de répartir sur de nouvelles bases.

3) Que pensez – vous des rapports entre le Ministère et l'association de cinéastes ?

- Pour l'un , les rapports ne peuvent pas être bons à cause de la période de vache maigre que l'institution de tutelle traverse ; tandis que pour l'autre, c'est parce que l'association n'est pas dynamique et opérationnelle.

4) Quelle est votre opinion sur le fonctionnement de l'ACN ? (Association des Cinéastes nigériens).

- L'association traverse actuellement une situation léthargique pour l'un. Pour l'autre, elle doit redoubler d'efforts pour redémarrer les activités cinématographiques au Niger.

5) Que pensez – vous de l'exploitation et de la distribution des films ?

- Elles n'existent pratiquement pas. Seul le C.C.F.N (Centre Culturel Franco – Nigérien) organise des projections de films à travers un autre créneau (service culturel de l'Ambassade de France).

6) Quelles sont selon vous, les difficultés auxquelles est confrontés la production du cinéma Nigérien ?

- Les difficultés sont d'ordre : matériel, financier, et organisationnel.

7) Quelle est votre opinion sur la prolifération des vidéo – club dans la ville de Niamey ?

- C'est un phénomène difficile à gérer et il a entraîné la fermeture des salles de cinéma aussi bien à Niamey qu'à l'intérieur du pays : et encourage même la délinquance juvénile sous toutes ces formes.

8) Quelle est la place des média dans la promotion du cinéma Nigérien ?

- Les média occupent une place de choix primordiale ; car ils contribuent à la vulgarisation et à la promotion du cinéma.

9) Que pensez – vous de l'aide de l'Etat ?

- Elle est insuffisante et ne touche pas tous les réalisateurs car le budget alloué annuellement n'est pas important. Il est insignifiant.

10) Sous quelle forme est – elle ?

- Elle est financière seulement.

11) Profitez – vous d'une aide étrangère et sous quelle forme ?

- L'aide étrangère est insignifiante aujourd'hui ; et même si elle existe, elle est sous forme matérielle ou financière ; et elle est très mal exploitée.

III – 1 – 10 Analyse des contenus

Le volet que j'aborde me permet de confronter la réalité existante et l'opinion des enquêtés, d'une façon générale. En guise de rappel, l'hypothèse de travail s'énonce comme suit : "La réorganisation des structures existantes, et la mise en place des mécanismes de soutien aux initiatives de la chaîne de l'industrie cinématographique, pourraient-elles favoriser la réhabilitation et la redynamisation du cinéma Nigérien ?

A l'issue des résultats de l'enquête, il est avéré que :

1 – Au niveau des usagers : Nous constatons la prédominance des jeunes de **25 à 29 ans 27 %**, pour des raisons énoncées plus haut ; le nombre élevé des hommes **87 %** par rapport à celui des femmes **13 %**, pour des raisons liées à la tradition ; et un plus grand nombre de personnes de l'enseignement supérieur **72 %** est plus disposé à fréquenter les salles de cinéma **Tableau n° 3, 4, 5**. Ensuite il est constaté la forte connotation religieuse de notre échantillon représentatif **91 %** **Tableau n° 6** ; et c'est ce qui prouve une fois de plus le taux élevé de la religion musulmane dans notre pays le Niger ; alors que les autres confessions se partagent les **9 %**.

2 – Au niveau des objectifs recherchés : Nous constatons que plus de **66 %** de la population cinéphile Nigérienne fréquentent les salles de cinéma **Tableau n° 7** ; et ont des raisons qui les poussent pour rechercher :

- Culture – éducation **70 %**
- Distraction **19 %**
- Information **7 %**);
- Et les sans – réponses **4 %** **Tableau n° 8**.

Et c'est dans cette optique que les cinéphiles nigériens pensent que le cinéma nigérien joue les rôles ci-dessus qui sont le sien : **63 %** de notre échantillon l'affirment contre **25 %** qui l'infirmement, et **12 %** de sans –réponses.

Tableau n° 9. Pour nous, c'est parce que le cinéphile nigérien a un intérêt réel en ce qui concerne les thèmes traités par nos cinéastes ; Du moment où « le cinéma est le livre par excellence qui se lit de tous et sans qu'on ne sache lire » selon le célèbre cinéaste sénégalais **Sembène Ousmane**.

Dans la question (**n° 10**), qui est ouverte, nous constatons que les cinéphiles nigériens ont une préférence ou ne connaissent que les anciens films tels que : *Le Wazzou Polygame*, *l'Etoile Noire*, *Cabascabo*, *Toula* etc. ... selon notre analyse, c'est parce que ces films reflètent la réalité nigérienne ; ensuite parce qu'il se pose un problème de renouvellement de films au Niger.

3–Sur l'état des infrastructures : Concernant la situation infrastructurelle du cinéma nigérien qui est le premier volet de notre problématique, notre hypothèse de travail vient d'être confirmée, en ce qui concerne le manque de moyen de notre 7^{ème} art. En effet **84 %** des sujets disent qu'il est mal équipé. **7 %** tout de même affirment le contraire ; et **9 %** sont sans – réponses ; Pour ces derniers, nous pensons que c'est par méconnaissance du secteur qu'ils n'arrivent pas à se prononcer Tableau n° 11.

4 – Mesures proposées : S'agissant des solutions intermédiaires à apporter pour la réorganisation du cinéma nigérien qui est le volet **n° 2** de notre problématique :

- **70 %** demandent la réorganisation du secteur ;
- Et **30 %** réclament l'apparition d'une nouvelle génération de cinéastes

Tableau n° 12 ; et cela peut être dû au manque de confiance qui s'est installé entre les cinéphiles nigériens et la vieille garde de cinéastes ; en attendant que le souci de redynamisation et de relance du secteur soit prôné pour les raisons ci-dessus citées : **45 %** des sujets préfèrent la tutelle mixte, **30 %** celle de la coopération, **15 %** demandent sa privatisation, et **10 %** préfère la tutelle Etatique Tableau n° 13. Ceci nous amènent à dire que l'Etat nigérien à lui seul ne peut relancer les activités cinématographiques, sans l'apport extérieur vu la cherté du domaine cinématographique. Il en est de même de la renaissance du cinéma nigérien, **59 %** de nos enquêtés pensent qu'il faut une nouvelle génération de cinéastes, contre **22 %** et **19 %** de sans – réponses Tableau n° 14.

L'interprétation que nous donnons à cette situation c'est de susciter la vocation de cinéastes auprès des jeunes nigériens, en favorisant la formation des jeunes nigériens en quantité et en qualité pour insuffler du sang neuf dans le secteur et amorcer ainsi un nouveau départ

- De la question ouverte qui traite de l'importance du cinéma ; l'idée générale qui ressort, c'est qu'avant d'être un art, le cinéma est un moyen d'évasion universel et d'échanges culturels Tableau n° 15.

- S'agissant du choix d'un film : 66 % de nos enquêtés choisissent des films en fonction du genre, 19 % en fonction de l'acteur, et 15 % pour la nationalité Tableau n° 16. Cela s'explique par le fait qu'en matière de cinéma ou de culture, il n'existe pas de xénophobie. L'auteur ou la nationalité ne sont pas pris en compte, seul l'aspect cognitif est le facteur déterminant.

5 – L'adaptation au milieu

- En ce qui concerne le reflet de la réalité nigérienne par le cinéma nigérien : 72 % de nos enquêtés l'approuvent, 15 % le désapprouvent et 13 % ne se prononcent pas. Comme nous l'avons dit dans le commentaire du Tableau n° 17, nous pensons que c'est parce que ce dernier a pour champ d'étude les problèmes qui assaillent la société nigérienne.

- Ce qui émeut le plus nos sujets en matière de cinéma Question n° 18 c'est : L'histoire du film, pour les uns, le jeu des acteurs pour certains, et pour d'autres c'est la bravoure du héros, les scènes d'injustice etc. ...

- Au niveau de la Question n° 19 nous constatons que la majorité de nos enquêtés attende du 7^{ème} art nigérien une production régulière ; ce qui revient confirmer notre hypothèse de travail qui dit que les moyens soutendent l'action ; alors que notre cinéma en est dépourvu.

6 – La mission éducative

- Enfin, au niveau du Tableau n° 20, nous constatons que le cinéma nigérien ne s'occupe pas assez des maux qui accablent la jeunesse nigérienne. L'inexistence de documentaires qui sensibilisent, informent et éduquent nos jeunes nigériens dans le domaine de la délinquance juvénile est très frappante ; et cela vient confirmer le volet n° 3 (Problème éducationnel) de notre recherche, et la question N° 8 et 9 du guide d'entretien soumis aux cinéastes, qui appuient une fois de plus l'hypothèse de recherche selon laquelle le cinéma nigérien manque de moyens ; La fin justifie les moyens du moment que la majorité des nigériens est jeune à plus de 50 %. Ainsi nous constatons d'une façon générale que le 7^{ème} art nigérien n'a pas les moyens de sa politique.

III – 1 – 11 CONCLUSION PARTIELLE

Au terme de notre dépouillement et de la synthèse des entretiens, nous pouvons dire qu'il existe actuellement un malaise général au niveau du cinéma nigérien. Et cela est confirmé par nos indicateurs de recherche qui touchent :

- Les infrastructures, l'organisation et l'éducation. Cependant, il faut noter que de nombreux apports de la recherche documentaire ont enrichis le champ d'étude.

Au demeurant, on peut conclure selon les dires des enquêtés que l'amélioration des conditions cinématographiques nigériennes passe par :

- La création d'une chaîne industrielle de cinéma;
- La réorganisation du secteur (l'élaboration d'une politique sectorielle du cinéma nigérien) ;
- La création d'un mécanisme ou formules d'enseignement cinématographique pour la jeunesse nigérienne
- La création d'un fonds de soutien à la culture etc. et nous pensons que tous ces facteurs convergeraient vers une réhabilitation et redynamisation du cinéma nigérien.

III–2 Propositions et recommandations

Notre souci, dès le départ c'est de tisser des conclusions pour favoriser une relance du cinéma Nigérien qui, aujourd'hui, est pratiquement inexistant. En ce sens nous voudrions faire des suggestions en se fondant sur les différentes dimensions de notre problématique.

Ainsi l'Etat se doit d'agir en faveur d'une politique d'impulsion et de soutien multiforme et puissant du cinéma Nigérien, et de l'action de l'association des cinéastes. En considérant l'ampleur des besoins financiers, matériels et techniques du 7^{ème} art Nigérien et l'insuffisance dramatique des structures capables de répondre à ces besoins, trois aspects fondamentaux sont à prendre en compte pour l'application d'une stratégie permettant d'atteindre certains objectifs. Il s'agit des aspects :

- D'ordre structurel ;
- D'ordre organisationnel ;
- Et des moyens à mettre en oeuvre.

Il est donc, urgent et nécessaire à présent que le cinéma Africain en général et Nigérien en particulier développe son propre marché et pense à élaborer une stratégie concertée entre les différents partenaires (distributeurs, producteurs, exploitants, cinéastes, Etat) de façon à créer pour cet art une clientèle élargie et fidèle, capable de supporter et d'amortir toute production. Dans ce cadre il faut :

A) Au niveau infrastructurel

Avec le concours des bailleurs de fonds, l'Etat doit:

- Mettre en place une industrie cinématographique (sociétés de production, de distribution, d'exploitation etc. ...) ;
- Créer un centre national audiovisuel ;
- Construire et rouvrir les salles de cinéma compte tenu de la croissance démographique, et des exigences de la population cinéphile Nigérienne ;
- Mettre à la disposition des cinéastes un bâtiment tenant lieu de siège à l'association des cinéastes Nigériens.

B) Au niveau organisationnel

a) Place de l'Etat

Dans le cadre d'un soutien au cinéma, l'Etat doit intervenir pour :

- La promotion du cinéma nigérien à travers les média nationaux (télé-sahel, radio; presse écrite) ;
- Redynamiser l'administration chargée de l'organisation, du contrôle, et de la réglementation de l'activité cinématographique;
- La mise en oeuvre d'une politique sectorielle cinématographique;
- La réhabilitation de la profession cinématographique, par l'élaboration d'un statut en faveur des cinéastes, des acteurs et techniciens de films;
- La détaxation à l'importation du matériel d'équipement de cinéma;
- Enfin, la création d'un fonds spécial d'aide à l'activité cinématographique dont les ressources seraient alimentées par des taxes et des recettes de guichets.

b) Rôles des cinéastes

Une réorganisation de leur association s'avère plus que nécessaire. Il est temps, pour ses cinéastes, de briser le tabou du culte de l'individualisme et de l'amateurisme. Il serait souhaitable pour eux de coordonner leurs efforts et élire régulièrement des délégués qui assurent leur représentation réelle au niveau national et international. Aussi, faut-il qu'ils dépassent ce stade pour devenir des interlocuteurs à part entière de tous les partenaires de la profession;

- Il leur faut également, étant démunis développer le système de co-production avec leurs partenaires de la sous-région ;
- chercher des financements extérieurs (AIF, PNUD, UNESCO etc.) car l'Etat Nigérien à lui seul, ne peut les satisfaire tout en respectant la réglementation en vigueur ;
- Organiser des " semaines" ou des quinzaines" du cinéma Africain ou nigérien tout en appuyant l'initiative du RECAN" (rencontre cinématographique Africain de Niamey)

C) Au niveau éducationnel

Le cinéma étant un divertissement contribue aussi bien à élever le niveau culturel de la population chez les jeunes en particulier, en enrichissant leur vision du monde. Et pour cela il est nécessaire de privilégier des films dont le contenu apporte de l'information et une matière à réflexion. Pour l'atteinte des objectifs visés en matière d'éducation, il serait souhaitable de mener quatre (4) types d'activités audiovisuelles

- La formule " **ciné-club**" : Il s'agit de séances culturelles en direction d'un public lettré. Cette formule contribuerait à l'enseignement du cinéma et à la formation des spectateurs. Les jeunes pourront ainsi acquérir une culture cinématographique Les films seront choisis en vue d'engager des discussions enrichissantes;
- La formule "**cinéma de la jeunesse**" : Nous pensons que l'une des façons les plus sûres d'entreprendre un enseignement cinématographique à l'intention des jeunes est de mettre à leur disposition des films, adaptés à leur âge, qui les distrairaient et les initieraient peu à peu au langage du cinéma. Cette activité pourrait être menée à une heure précise et sur toute l'étendue du territoire;

- La conception, d'une politique de programmation de films Nigériens et Africains dans les salles de cinéma, et leur diffusion dans les média nationaux et privés;
- L'acquisition d'un ciné-bus, permettra de résoudre en partie l'action éducative par des déplacements, dans les zones périphériques et les villages. pour projeter des films didactiques..

D) Au niveau de la coopération

La coopération assure un rôle primordial dans la mise en oeuvre de cette redynamisation Elle comporte des avantages non négligeables.

- Au titre de la coopération bilatérale, on devrait encourager les accords bilatéraux existants (co-production. échanges, formation...);
- Au titre de la coopération multilatérale, il conviendrait que les organisations internationales oeuvrent pour le développement culturel à travers les concours cinématographiques, les festivals, les rencontre cinématographiques etc. ... ;
- Il serait souhaitable qu'une dotation budgétaire conséquente des opérations d'aide à la production et à la finition technique des films soit assurée.

E) Au niveau des moyens à mettre en oeuvre

A une époque où le monde de l'audio-visuel est en pleine expansion, pour ne pas dire en pleine révolution, et où le cinéma Nigérien connaît des problèmes énormes et multiformes, nous sommes convaincus qu'il suffit d'aider ce cinéma d'un minimum de moyens pour faciliter son Essor.

a) Moyens financiers : Etant donné la modicité des fonds alloués au cinéma, et compte tenu d'un des principes de la politique culturelle en matière d'industrie cinématographique, il serait donc souhaitable de déterminer les problèmes prioritaires à résoudre en ce qui concerne le financement. Etant donné que l'aide de l'Etat est insuffisante, elle peut être complétée par des fonds d'origines diverses tels que:

- L'appui financier de certaines sociétés d'économie privée ou office (**NIGELEC, SEEN, LONANI, SONITEL** etc.);
- Des subventions versées par les autorités communales (taxes. impôts. recettes etc.):

- Des associations culturelles, fondations privées etc. ;
- Une aide financière de l'extérieur à travers les organisations internationales (AIF, UNESCO, PNUD, UNICEF) ;
- L'aide bilatérale ;

L'ensemble des revenus constituerait le fonds d'intervention de ce cinéma, et permettrait de démarrer lentement, mais objectivement les projets d'action de cette redynamisation.

b) Moyens Humains : Le problème Humain semble le plus important dans cette perspective. Il est nécessaire que ceux qui sont le principal moteur aient des moyens conséquents leur permettant de faire face aux défis. Ainsi conviendrait-il de programmer la formation de toutes les catégories de personnels de l'industrie cinématographique, et des différents intervenants dans le domaine du 7e art; et d'assurer également le perfectionnement du personnel existant pour le mettre au diapason, aux moyens de séminaires et de stages de courtes et moyennes durées.

c) Moyens matériels : A l'instar des moyens financiers et humains, les moyens matériels constituent le fondement de toute action d'une telle envergure. Certes, il importe de ne pas attendre des équipements lourds. Mais au moins le matériel léger indispensable pourrait être acquis par l'effort conjugué de l'Etat et d'autres personnes physiques ou morales Il serait composé pour l'essentiel de :

- Caméra-couleurs (16mm) ;
- Caméra-couleurs (35mm) ;
- Matériel de la post-production (table de montage, laboratoire etc.) ;
- Les fongibles (films 16 et 35 mm, produits chimiques etc. ...) ;
- Matériel de lumière ;
- Des appareils photographiques ;
- Un véhicule de tournage etc. ...

CONCLUSION

Le cinéma étant un secteur de développement et un outil d'éducation, de sensibilisation et d'information de nos populations doit être l'affaire de tous. Auparavant, le cinéma nigérien était dynamique, mais depuis les années 80 il est dans le coma .C'est pourquoi à travers cette étude nous voulons apporter notre petite contribution pour réhabiliter, redynamiser, voire faire renaître le cinéma nigérien comme l'a dit la cadette des cinéastes nigériens **Mme Ramatou Keïta** dans le **Sahel-Dimanche** du **12 Août 2005** "Mon principal souci, c'est de faire renaître le cinéma nigérien".

« Les causes de sa léthargie sont, sans nul doute, non seulement le manque d'intérêt du monde de la politique et des affaires mais aussi un probable découragement des cinéastes nigériens qui se sont apparemment retirés d'un combat culturel dans lequel d'autres pays et d'autres cinéastes Africains n'ont cessé de se battre. Attendre aussi une éventuelle aide internationale ou institutionnelle n'est en aucun cas une attitude susceptible de résoudre les problèmes; la part de détermination du créateur est aussi indispensable ».

La présente étude qui a pour thème : "la problématique des activités culturelles au Niger : cas du cinéma", visait à apporter un éclairage sur la situation léthargique du cinéma nigérien, et d'en tirer des conclusions dans le sens de le réhabiliter voire de le redynamiser.

Pour atteindre ces objectifs de recherche, un questionnaire et un guide d'entretien ont été adressés à un effectif de trente (30) et quatre (4) sujets dont l'âge varie de **20 à 50 ans**.

A l'analyse des informations recueillies, les résultats suivants ont été obtenus :

1) Sur le plan infrastructurel, il y'a une rareté criarde de structures de diffusion, de production, de distribution, et d'exploitation;

- L'absence d'un centre national audiovisuel;
- L'inexistence de salles de cinéma dans la capitale et à l'intérieur du pays ;

2) Au niveau organisationnel :

- La non fonctionnalité de l'association des cinéastes;
- L'absence d'un siège des cinéastes nigériens;
- La caducité du statut des cinéastes;
- L'absence de financement du 7^{ème} art par l'Etat et par le secteur privé;
- Et enfin l'insuffisance de ressources humaines en qualité et en quantité.

3) Sur le plan éducationnel :

- Nous avons constaté l'inexistence de formules ou de mécanismes d'enseignement cinématographique par lesquels le cinéma Nigérien peut procéder à la sensibilisation, conscientisation et à l'éducation populaire. C'est précisément l'absence de ciné-club, de cinéma de la jeunesse, ou de ciné-bus.

Ainsi les thèmes d'une façon générale (délinquance juvénile, exode..) concernant la jeunesse, ne sont pas ou presque traités à travers les films Nigériens. Alors que ce sont des maux qui minent, à l'heure actuelle, la jeunesse Nigérienne; et ceci a été confirmé dans l'entretien que nous avons eu avec le doyen des cinéastes Monsieur **Djingarey Maïga**.

Bref ! La liste est trop longue, et nous sommes loin de pouvoir l'épuiser. Nous pensons que la postérité achèvera un jour l'oeuvre que nous avons déjà commencé. Mais d'ors et déjà nos recommandations vont dans le sens de demander à l'Etat Nigérien, aux partenaires étrangers et nationaux, aux bonnes volontés de ne ménager aucun effort pour la renaissance et le développement durable du 7^{ème} art Nigérien.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et revues :

- Le cinéma Africain Edition Présence Africaine, **1975**;
- Cinéma et développement en Afrique Noire Francophone Edition A. **Pédone**
13 Rue Soufflot, 13 PARIS ;
- Document sur le séminaire National pour la définition d'une politique culturelle au Niger ; (**Tillabery** du **22** au **30/07/85**) ;
- Essai sur les fondements du cinéma Africain (**Nouvelles Editions Africaines**) :
- Le film Africain N° **11 Février 1993** ;
- Le film Africain N° **18/19 Février 1995** ;
- Le film Africain N° **17 Octobre 1994** ;
- Place au nouveau cinéma Africain Alain Aubert du service cinéma (**Centre Culturel Franco-Nigérien**) ;
- Sahel-Dimanche N° **1145** du **12 Août 2005** ;
- Tel-quel **Mars 2003**;
- Mémoire sur la problématique du travail des filles domestiques à **ABIDJAN**
Juillet 1996 (ZANBI FOUA HONORE)

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX

QUESTIONNAIRE

GUIDES D'ENTRETIEN

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition des salles de cinéma.....	16
Tableau n°2 : Liste des salles de cinéma au Niger.....	17
Tableau n°3 : Répartition des enquêtés par âge	28
Tableau n°4 : Répartition des enquêtés par sexe	29
Tableau n°5 : Répartition des enquêtés par niveau d'instruction	29
Tableau n°6 : Répartition des enquêtés par religion	30
Tableau n°7 : Répartition des enquêtés selon la fréquentation des salles	30
Tableau n°8 : Répartition des enquêtés en fonction des raisons qui les poussent à aller au cinéma.....	30
Tableau n°9 : Répartition des enquêtés en fonction de la pensée selon laquelle le cinéma joue les rôles précités.....	31
Question n°10 Indiquez nous les titres des films qui répondent à votre choix	31
Tableau n°11 : Répartition des enquêtés en réponse à la question : le cinéma nigérien est-il équipé ?.....	32
Tableau n°12 : Répartition des enquêtés en fonction des solutions intermédiaires	33
Tableau n°13 : Répartition des enquêtés en fonction du choix des tutelles	33
Tableau n°14 : Répartition des sujets en faveur de l'apparition d'une nouvelle génération	34
Question n°15 : Quelle importance le cinéma a-t-il pour vous ?.....	34
Tableau n°16 : Choix des films en fonction de l'acteur, le genre ou la nationalité	34
Tableau n°17 : Répartition des enquêtes en réponse à la question : le cinéma nigérien reflète-t-il la réalité nigérienne ?	35
Question n°18 : Répartition des enquêtes en fonction de ce qui les émeut ?.....	35
Question n°19 Répartition des enquêtés en fonction de ce qu'ils attendent du cinéma nigériens ?.....	36
Tableau n°20 : Répartition de enquêtés en fonction des problèmes qui accablent la jeunesse nigérienne et qui sont traités par le cinéma nigérien.....	36

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
INSTITUT SUPERIEUR D'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT

Année 2005 - 2006

THEME

PROBLEMATIQUE DES ACTIVITES CULTURELLES AU NIGER :

Cas du cinéma

Ce questionnaire est destiné exclusivement à la population de Niamey. Il s'inscrit dans le cadre de notre formation d'inspecteur de jeunesse. Son but est de nous permettre de cerner les problèmes que vit actuellement le cinéma nigérien et leur trouver des solutions. C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir répondre à toutes les questions avec le maximum de sincérité.

Merc

Sexe :

Age :

Niveau Scolaire :

Religion :

I. Fréquentez – vous les salles de cinéma ?

Oui

ou

Non

Si oui :

2. Parmi les raisons ci-dessous cochez celle (s) qui vous pousse (nt) à aller au cinéma :

- Distraction
 - Education
 - Culture
 - Information
 - Autres Raisons
-

3. Pensez – vous que le cinéma nigérien joue ce rôle ?

Oui

Ou

Non

Pourquoi ?
.....

4. Indiquez – nous les titres de films qui répondent à votre choix.

.....
.....
.....

5. Pensez – vous que le cinéma nigérien, à l’instar du cinéma étranger, est bien équipé techniquement pour pouvoir jouer le rôle qui lui est dévolu ? (Salles de cinéma, sociétés de distribution, d’exploitation et du matériel, etc.)

Oui

Ou

Non

Si non :

6. Comment préconisez – vous les solutions intermédiaires pour un meilleur sursaut du cinéma nigérien ?

.....
.....
.....

7. Pensez – vous que le cinéma nigérien doit être sous tutelle :

- Etatique
- Privée
- Mixte
- Ou de Coopération
- Autres Réponses :
.....

8. Pensez – vous qu’il faut une nouvelle génération de cinéastes pour sortir le 7^{ème} arts nigérien de sa léthargie ?

- Oui
- Ou
- Non
- Autres Réponses :
.....

9. Quelle importance le cinéma a – t – il pour vous ?

.....
.....

10. Choisissez – vous un film d’après :

- L’acteur
- Le genre
- Ou la nationalité de la production

11. Le cinéma nigérien vous donne t – il l’impression de représenter la réalité ?

- Oui
- Ou

- Non

- Autres Réponses :
.....
.....

12. Qu'est ce qui vous émeut le plus au plus ?.....
.....
.....

13. Qu'attendez – vous du cinéma nigérien ?.....
.....
.....

14. Parmi les problèmes ci – dessous et qui accablent notre jeunesse, lesquels sont traités par le cinéma nigérien ?

- L'alcoolisme
- La prostitution
- Les enfants de la rue
- La drogue
- L'infanticide
- L'exode rurale
- Chômage

Autres réponses
.....
.....

GUIDE D'ENTRETIEN

A

L'intention des Cinéastes Nigériens

Ce guide vise à recueillir des informations générales sur le thème : Problématique des Activités Culturelles au Niger : **Cas du Cinéma**.

C'est pourquoi, nous vous prions de répondre avec sincérité à toutes les questions.

1. Pensez – vous que les Activités menées par votre Association sont conformes à ses Statuts de Fonctionnement ?

- **Justifiez votre réponse.**

.....
.....
.....

2. La plus part des Associations sont confrontées à des problèmes de gestion, vivez – vous cette situation ?

.....
.....
.....

Si oui sur quel plan ?

.....

3. Recevez – vous une aide de l'Etat pour vos activités ?

.....
.....
.....

4. Avez – vous d’autres partenaires en dépit du Ministère ?

.....
.....
.....

5. Quel type d’Organisation conviendrait mieux au Développement du Cinéma Nigérien ?

.....
.....
.....

6. Quels sont les problèmes infrastructurels auxquels vous êtes confrontés ?

.....
.....
.....

7. Quel type d’aide conviendrait mieux au Développement du Cinéma Nigérien ?

.....
.....
.....

8. Existe – t – il au Niger un Enseignement Cinématographique Spécifique à la jeunesse ?

.....
.....
.....

Si oui, quels sont les Mécanismes par lesquels cet Enseignement est effectué ?

.....
.....
.....

9. Existe – t – il au Niger un Cinéma pour la Jeunesse ?

.....
.....

GUIDE D'ENTRETIEN

A

L'intention des Responsables du Ministère

Ce guide vise à recueillir des informations générales sur le thème : Problématique des Activités Culturelles au Niger : **Cas du Cinéma.**

C'est pourquoi, nous vous prions de répondre avec sincérité à toutes les questions.

1. Qu'en pensez – vous de l'Organisation du Cinéma au Niger ?

.....
.....

2. Avez – vous des souhaits à formuler pour une Redynamisation du 7ème Art Nigérien ?

.....
.....
.....

3. Que pensez – vous des rapports entre le Ministère et l'Association des Cinéastes ?

.....
.....
.....

4. Quelle est votre Opinion sur le Fonctionnement de l'A.C.N (Association des Cinéastes Nigériens) ?

.....
.....
.....

5. Que pensez – vous de l'Exploitation et de la Distribution des Films.

.....
.....
.....

6. Quelles sont selon vous les difficultés auxquelles est confrontée la Production du Cinéma Nigérien ?

.....
.....

7. Quelle est votre opinion sur la Prolifération des Vidéos – club dans la Ville de Niamey ?

.....
.....
.....

8. Quelle est la place des Médias dans la Promotion du Cinéma Nigérien ?

.....
.....
.....

9. Que pensez – vous de l’Aide de l’Etat ?

.....
.....
.....

10. Sous quelle forme est – elle ?

.....
.....
.....

11. Profitez – vous d’une Aide Etrangère, et sous quelle forme ?

.....
.....
.....

